

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ET ANNULATIONS AUX CENTRES DE LOISIRS DE PUYRICARD ET COUTERON

Version **septembre 2025**

PERIODE	DATE DE FONCTIONNEMENT	NBR JOURS	DATE D'ENVOI OU DE DEPOT DES FORMULAIRES D'INSCRIPTIONS Envoi du formulaire à l'adresse spécifique reservation@cscdavin.fr ou dépôt au secrétariat du CSC		DATE LIMITE ANNULATION par l'envoi du formulaire à l'adresse spécifique annulation@cscdavin.fr
Vacances de Toussaint	Du lundi 20 octobre 2025 au vendredi 31 octobre 2025	10 Jours Vac	Pour la semaine entière	A partir du lundi 22 septembre 2025 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 23 septembre 2025 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	Avant le vendredi 3 octobre 2025 avant 11h30
			Pour 3 à 4 jours dans la semaine	A partir du lundi 29 septembre 2025 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 30 septembre 2025 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			Pour 1 à 2 jours dans la semaine	A partir du mardi 30 septembre 2025 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
Vacances de Noël et Mercredis du 1er semestre 2026	Lundi 22, Mardi 23 et Mercredi 24 décembre 2025 Du mercredi 7 janvier 2026 au mercredi 1er juillet 2026	3 Jours Vac et 22 merc	Pour la semaine entière (vacances) Pour la journée complète (Mercredi)	A partir du lundi 24 novembre 2025 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 25 novembre 2025 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	Avant le vendredi 5 décembre 2025 avant 11h30 (pour les vacances Noël) et Avant le mardi 11h30 pour le mercredi de la semaine suivante (pour les mercredis)
			Pour 3 à 4 jours dans la semaine (vacances) Pour matin+repas (Mercredi)	A partir du lundi 1er décembre 2025 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 2 décembre 2025 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			Pour 1 à 2 jours dans la semaine (vacances) Pour après-midi (Mercredi)	A partir du mardi 2 décembre 2025 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
Vacances d'Hiver 2026	Du lundi 16 février 2026 au vendredi 27 février 2026	10 Jours Vac	Pour la semaine entière	A partir du lundi 19 janvier 2026 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 20 janvier 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	Avant le vendredi 30 janvier 2026 avant 11h30
			Pour 3 à 4 jours dans la semaine	A partir du lundi 26 janvier 2026 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 27 janvier 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			Pour 1 à 2 jours dans la semaine	A partir du mardi 27 janvier 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
Vacances de Printemps 2026	Du lundi 13 avril 2026 au vendredi 24 avril 2026	10 Jours Vac	Pour la semaine entière	A partir du lundi 16 mars 2026 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 17 mars 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	Avant le vendredi 27 mars 2026 avant 11h30
			Pour 3 à 4 jours dans la semaine	A partir du lundi 23 mars 2026 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 24 mars 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			Pour 1 à 2 jours dans la semaine	A partir du mardi 24 mars 2026 - 8h30 - Inscriptions au secrétariat du CSC uniquement	
			DOSSIER COMPLET POUR TOUT LE MONDE (lors de l'inscription des vacances d'été, Pause Cartable et Mercredis de la rentrée)		Tout dossier incomplet ou mal complété ne sera pas traité et sera refusé
			Attention - Consulter au préalable dès début avril sur notre site Internet , les modalités d'inscription spécifiques pour la période d'été.		
Vacances d'été 2026	Du Lundi 6 juillet 2026 au vendredi 28 août 2026	39 Jours	Inscriptions aux Séjours Sans Critère d'ancienneté	Inscriptions aux Séjours à partir du mercredi 1er avril 2026 - 8h30 uniquement auprès du secrétariat avec le dossier complet et le règlement	Inscription séjour non remboursable (sauf certificat médical)
			Inscriptions aux Stages Sans Critère d'ancienneté	A partir du vendredi 3 avril 2026 - 20h inscriptions par mail avec dossier complet et dûment rempli sinon refus (cf. modalités d'inscriptions d'été) Puis après la confirmation du secrétariat par mail, le paiement devra être effectué au plus tard DANS LA SEMAINE SUIVANTE de celle-ci, si délai dépassé, annulation de la demande de la famille par le secrétariat	Inscription stage non remboursable (sauf certificat médical)
			Inscriptions aux centres de loisirs Pour la semaine entière	A partir du vendredi 24 avril 2026 - 20h pour les inscriptions numérique avec prise de rendez-vous en ligne sur notre site et en intégrant le dossier complet afin de valider le RV. (cf. modalités d'inscriptions d'été) A partir du mardi 28 avril 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC Puis confirmation et paiement lors d'un Rendez-vous fixé entre le 18 et 29 mai (RV Numérique)	ANNULATION (juillet et Août) AVANT LE VENDREDI 19 JUIN 2026 AVANT 11H30 DERNIER DELAI
			Inscriptions aux centres de loisirs Pour 3 à 4 jours dans la semaine	A partir du mardi 2 juin 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC Puis confirmation et paiement lors du dépôt du dossier.	
			Inscriptions aux centres de loisirs Pour 1 à 2 jours dans la semaine	A partir du mardi 9 juin - 8h30 au secrétariat du CSC Puis confirmation et paiement lors du dépôt du dossier.	
PAUSE CARTABLE Uniquement à Puyricard 2026-2027	Du Jeudi 3 septembre 2026 au Vendredi 2 juillet 2027	A la demande	Pour la semaine entière	A partir du lundi 15 juin 2026 - 20h00 par mail	NON ANNULABLE NON REMBOURSABLE
			Pour quelques jours dans la semaine	A partir du mercredi 17 juin 2026 - 20h00 par mail	
Mercredis du 4ème trimestre 2026	Du mercredi 2 septembre 2026 au mercredi 16 décembre 2026	13 jours	Pour la journée complète	A partir du lundi 22 juin 2026 - 20h pour les inscriptions par mail A partir du mardi 23 juin 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	Annulation avant le mardi 11h30 pour le mercredi de la semaine suivante.
			Pour le matin avec repas	A partir du lundi 29 juin 2026 - 20h pour les inscriptions par mail A partir du mardi 30 juin 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			Pour l'après-midi	A partir du mardi 30 juin 2026 - 8h30 - Inscriptions au secrétariat du CSC uniquement	

✎Retour des
fiches

d'inscriptions

✎Règlement

Par mail uniquement à l'adresse reservation@cscdavin.fr aux dates ci-dessus détaillées

En le déposant directement au secrétariat aux dates ci-dessus détaillées

Le règlement pourra se faire par courrier (chèques) ou directement au secrétariat (chèques, espèces, chèque vacances
ANCV.) dès réception d'un mail de confirmation du CSC Davin vous précisant les disponibilités et la somme à payer.

Attention les familles ne respectant pas ces délais de paiement ne pourront plus utiliser ce mode d'inscription.